

Unihockey Club Yens-Morges
Assemblée Générale ordinaire 2025-2026
Procès-verbal

L'Assemblée générale ordinaire 2025-2026 de l'UC Yens-Morges est tenue à la salle polyvalente de Yens le samedi 13 juin 2026 à 10h.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée Générale
2. Adoption du PV de l'AG 2025
3. Admissions, démissions et radiations
4. Retour d'activités
5. Rapport de la commission technique
6. Équipes et objectifs 2026-2027
7. Présentation des comptes et présentation du budget 2026-2027
8. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
9. Nomination du comité directeur et des vérificateurs de comptes
10. Évènement(s) 2026 (Street Unihockey)
11. Propositions individuelles et divers

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

En l'absence de la secrétaire, Joëlle Frei, la présidente, Jessica Caligiure, demande qui souhaite prendre le PV. Tiffany Jaquet se propose. La présidente remercie Eric Douady de Vaud Unihockey pour sa présence et ouvre l'Assemblée Générale. L'ordre du jour est présenté.

Présents : Ismael Boukyaou, Sacha Bumann, Jessica Caligiure, Charissa Rajnoch, Quentin Clavien, Adrien Clavien, Eva Creteigny, Yann De Seixas, Melanie Depannemaecker, Valentin Descombes, Lucie Descombes, Grégoire Devolz, Sebastien Eilers, Yann Es-Souani, Maxime Férolles, Nicolas Forney, Alexis Forney, Loan Forney, Johann Franco, Lenny Fridez, Adrien Gertsch, Nicolas Gfeller, Sarah Gfeller, Pascal Glardon, Jérémy Glardon, Morgane Glauser, Rohan Gut, Marlo Isoz, Allan Jacquet, Tiffany Jaquet, Aaron Junod, Philippe Laurent, Elisa Leoni, Mattia Leoni, Julien Lligona, Matteo Marchina, Clara Markovic, Damien Markovic, Quentin Raschle, Loïc Raschle, Théo Raschle, Benjamin Rahm, Antoine Perrinjaquet, Arno Perrin, Nils Pachoud, Vigo Pachoud, Christian Muntener, François Meier, Timothée Masson, Léonie Masson, Jean-François Rod, Maïk Rod, Maël Steiner, Arnaud Tièche, Maxime Tripod, Jospeh Velut, Benjamin Velut, Paul Volmerange, Jérôme Wyss, Julien Zanetta, Loriane Zürcher

Excusés : Samy Abdalla Seif, Yoan André, Damian Aranda, Jessica Arnanda, Débora Arnaud, Jason Aubert, Lara Barré, Nicolas Bataillard, Matteo Bauquis, Eliseo Bauquis, Mathis Belmont, Kim Berger, Jonathan Bussard, Simon Chabloz, Axel Chambaz, Thilo Colin, Gabriel Couturier, Kenni Demont, Markus Demuth, Noé Desarzens, Eliott Devenoge, Ulysse Dousse, Léonard Emery, Jean Emery, Yann Évéquoz, Yanis Félix, Maxime Forney, Pierrick Foucart, Joëlle Frei, Léo Fridez, Alessio Furlani, Olivier Gfeller, Maxence Giralaldi, Damien Girardet, Diego Graf, Alexander Jordan, Joanna Jordan, Léon Lagona, Liam Lety Da Silva, Oliwer Lockner, Isabelle Lockner, Marvin Loeffel, Dimitri Martin, Baptiste Martin, Hervé Martin, Aude Mermod, Juliette Mitride, Matthias Mitride, Giulian Nicocia, Lars Nicollerat, Jérémy Ochs, Raphaël Parmelin, Alexis Quitt, Gaetan Rajnoch, Baptiste Reichen, Noah Rinaldi, Maël Rod, Théo Schönenberg, Marc Schönenberg, Alex Schopfer, Barbara Steiner, Samuel Stekkinger, Sven Stohler, Noah Streuli, Max Vrzix, Giulio Beaujolin, Jason Posey, Guy Zimmermann

Absents : Nolan Bacher, Paul Beisel-Dupuis, Noé Belet, Robin Bensadoun, Lucas Boulaz, Thomas Bras, Joanne Bussy, Matys Charbonnet, Jules Chatelle, Hippolyte Chatelle, Maxime Chollet, Gabriel Clavadetscher, Nathan Commeureuc, David Creteigny, Noé Cruz, Ethan Della-Negra, Mathis Eilers, Ssamuel Faravel, Lia Frölich, Matteo

Gillard, Aurélien Gisel, Zélia Gisel, Marceau Hatet, Sébastien Hausammann, Jayson Horsiberger, Arnaud Hunziker, Mélissa Jaccoud, Théo Lecoultré, Joon Meierhofer, Nalya Nicaty, Liam Niedermann, Benjamin Nordqvist, Mathis Olier, Raphaël Ratinaud, Sébastien Ribet, Jilian Savary, Géraldine Schauenber Meinen

2. Adoption du PV de l'AG 2025

Le PV de l'AG 2025 est adopté à l'unanimité.

3. Admissions, démissions et radiations

La présidente annonce 18 nouveaux membres – 9 démissions – 28 adhésions pour la saison 26-27.

Le total des membres s'élève à 153 (dont 148 licenciés).

4. Retour d'activités

La présidente mentionne les points suivants :

- la création de deux nouvelles équipes : M14 et Juniors E.
- la mise en place d'entraînements gardiens
- l'organisation du street unihockey à Préverenges et du tournoi fluo
- l'organisation de nombreux matchs amicaux et d'échanges interclubs
- le bon déroulement des journées de championnats à domicile
- le bon fonctionnement des assistants coaches juniors
- l'organisation d'un workshop sur le développement de l'unihockey féminin avec SU

5. Rapport de la commission technique

Le responsable technique présent, François Meier, excuse l'absence de son collègue, Sébastien Hausammann et mentionne les points suivants :

- Titre de championnat 3^e Ligue pour l'équipe féminine
- 2^e place de championnat pour l'équipe juniors B
- 2^e place de championnat pour l'équipe M14
- Finale de coupe vaudoise pour l'équipe juniors C2
- Maintien en 3^e Ligue pour l'équipe masculine

Le responsable technique remercie les arbitres engagés pour cette saison :

- Simon Chabloz qui continue en 26-27
- David Cretegny (démissionnaire)
- Mathis Belmont (démissionnaire)
- Sacha Bumann (démissionnaire).

Avec 12 équipes inscrites en championnat 26-27, il relève la nécessité d'avoir 6 arbitres la saison 27-28 afin d'éviter des amendes.

Le responsable technique remercie également les coaches démissionnaires : Yann Es-Souani, Arnaud Tièche, Jean-François Rod, Hervé Martin. Ainsi que les coaches assistants : Alexis Forney, Nils Pachoud, Benjamin Velut, Cyril Junod. Il rappelle que selon les directives de SU, pour au moins 80% des matchs

de championnat, un coach formé avec une licence valable doit figurer sur le rapport de match, et ce pour chaque équipe. (entrée en vigueur possible été 2026)

6. Équipes et objectifs 2026-2027

La présidente présente les objectifs suivants :

- Équipe féminine : recrutement, nouveau titre et promotion en 2^e ligue
- Équipes masculines : maintien en 3^e ligue
- Équipes juniors : progression et stabilité du contingent
- Management : consolidation du comité, respect des standards éthiques demandés par SU

7. Présentation des comptes et du budget 2026-2027

Le caissier, Pascal Glardon, présente un bénéfice de CHF 10'381.-, c'est-à-dire une augmentation par rapport à l'exercice 25-26. Il y a une différence de CHF 9'481.- de plus par rapport au budget 26-27. La répartition des charges et revenus est la suivante :

Charges	Revenus
Licences 30%	Cotisations 40%
Rémunération coaches 30%	Subventions 36%
Salles et matériel	Manifestations 20%
événements	Sponsoring (Lidl et autres)

Le bénéfice va permettre d'acheter des bandes pour la salle de Beausobre.

Le caissier présente ensuite le budget 26-27. Les faits notoires sont une augmentation des charges de CHF 52'814.- à CHF 58'150.- (achat de bandes, amendes arbitres, salles cantonales). Le comité budgétise une baisse des revenus de CHF 63'195.- à 56'300.-

8. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Le vérificateur des comptes présent, Johann Franco, remercie le caissier pour sa disponibilité et la bonne tenue des comptes. La vérification s'est tenue le 8 juin 2026. Il relève les points suivants :

- Utilisation de ClubDesk et digitalisation de la facturation
- Bilan et compte concordent avec les règles comptables
- Cotisations payées (sauf 1 membre actif)
- Subventions par les communes octroyées et plus élevées
- Rémunération extraordinaire des coaches et arbitres
- Achat de nouveau matériel
- Sponsoring Lidl moins fructueux
- Loto USL de Yens identique
- Tournoi fluo a ramené CHF 2'000.- de plus
- Amendes plus faibles qu'attendues

Les vérificateurs proposent d'approuver les comptes et de donner décharge au comité. Les comptes sont validés à l'unanimité, les comptes sont approuvés à l'unanimité, le budget est approuvé à l'unanimité.

9. Nomination du comité directeur et des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs pour la saison 26-27 sont élus : Amélie Mitride (3^e année consécutive) et Lionel Clavien.

La présidente explique que lors de la séance du comité en mai 2026, une scission entre la co-présidence, la vice-présidente et les responsables techniques a rendu leur collaboration inenvisageable à l'avenir. Les raisons sont principalement dues à des divergences de vision pour le club. Une proposition a été faite ce jour-là : les responsables techniques décident par eux-mêmes de se retirer du comité d'ici l'AG ou les membres voteront lors de l'AG pour qui ils préfèrent avoir au comité. Les responsables techniques ont alors annoncé leur démission du comité. Celle-ci a été transmise aux membres par message sur le groupe Whatsapp du club, le caissier et la secrétaire annonçant également leur démission. La présidente n'a pas validé l'envoi de ce message ni son contenu. La présidente et la vice-présidente souhaitent continuer au comité car le club leur tient à cœur.

Le caissier prend la parole au nom des 4 membres démissionnaires (Joëlle Frei, Sebastien Hausamann, François Meier et Pascal Glardon) et lit un texte préparé ensemble, dans lequel ils se présentent. Ils soulignent leur engagement sans limite et dans le respect. Ils relèvent les divergences dans la gestion du comité depuis 2 ans malgré des efforts pour trouver des solutions. Ils mentionnent ne pas vouloir de hiérarchie au sein du comité. Ils remercient les collaborateurs, entraîneurs, joueurs et arbitres.

Le co-président, Joseph Velut, prend la parole pour expliquer que sa démission était prévue avant la séance du mois de mai et que les raisons sont liées à une surcharge professionnelle et aux divergences rencontrées dans le comité.

La parole est ensuite donnée à l'assemblée :

Johann Franco : les divergences dans la vision du club sont normales et il convient au comité de travailler ensemble pour régler ces divergences. Il demande à connaître le projet du comité pour 26-27.

- ➔ La présidente présente l'organigramme de management prévu pour 26-27.
- ➔ Le co-président présente les tâches liées à l'organisation des manifestations : commandes buvette, recherche bénévoles, montage terrain, accueil arbitres, gestion Hub. L'administratif est géré par le comité (réservations de salles, Pocama, etc.). Il faut donc une équipe composée de plusieurs personnes. Il reste disponible pour aider cette équipe lors de la transition.
- ➔ Le caissier présente l'organigramme imaginé par les responsables techniques en séance du comité en mai 2026. Le responsable technique répète que la collaboration n'était plus possible.

Tiffany Jaquet : pourquoi avoir choisi de démissionner plutôt que d'affronter le vote de l'AG avec deux projets distincts ?

- ➔ Le caissier explique que suite à la séance de mai 2026, on leur a demandé de démissionner.
- ➔ La vice-présidente, Melanie Depannemaecker, lit devant l'assemblée la proposition faite en mai 2026. Elle insiste sur le fait que ce n'était pas une obligation mais une option, et qu'elle s'adressait uniquement au comité technique.
- ➔ La présidence confirme les désaccords de gestion de certaines situations en lien avec les juniors et la gestion des bénévoles.

Eric Douady prend la parole pour se présenter. Il est interrompu par Johann Franco qui remet en question sa présence.

Amélie Velut : qui composera le nouveau comité 26-27 ?

- ➔ Eric Douady demande si la démission du comité est définitive et exécutoire. Selon les statuts, il faut 5 membres au comité, sinon une AG extraordinaire devra avoir lieu pour élire un comité ou dissoudre l'association.
- ➔ Tiffany Jaquet se présente et dit vouloir reprendre le poste de secrétaire sous la présidence de Jessica Caligiure.

Allan Jacquet : selon l'organigramme présenté par le caissier, qui reprendrait la présidence ?

- ➔ Le responsable technique annonce que Philippe Steiner serait d'accord.

Nicolas Forney se présente et dit vouloir reprendre le poste de responsable technique aux côtés de Mélanie Depannemaecker et sous la présidence de Jessica Caligiure.

Le caissier présente les tâches de la trésorerie (env. 20-30h / mois). La présidente évoque la possibilité de partager les tâches au sein du comité.

Eric Douady : le comité étant incomplet, il faut valider les 4 membres dans l'attente de l'AG extraordinaire.

Yann Es-Souani : la démission de François Meier et Pascal Glardon est-elle définitive ?

- ➔ François Meier répond que pas forcément.

L'AG vote alors à main levée pour ou contre le fait de départager les deux projets de comité ce jour même. Philippe Laurent et Julien Lligona se proposent comme scrutateurs. Résultats : 25 oui, 18 non, 7 abstentions

Les deux projets de comité sont les suivants.

A	B
Président : ? François Meier, Sebastien Hausammann, Pascal Glardon, Joëlle Frei	Présidente: Jessica Caligiure Mélanie Depannemaecker, Tiffany Jaquet, Nicolas Forney

Le vote se déroule à bulletins secrets. Résultats : A 43 voix, B 20 voix, Abstentions 5 voix

Le comité A est élu jusqu'à l'organisation d'une AG extraordinaire pour élire un président.

10. Événement 2026 Street Unihockey

Mélanie Depannemaecker explique que le Street Unihockey aura lieu cet été à Beausobre et que les réservations se feront sur l'application Level Sport.

11. Propositions individuelles et divers

Pas de propositions ni de divers

L'AG remercie Patrick Bumann et Joseph Velut pour l'organisation de la fête du club qui suit.

L'assemblée générale ordinaire est levée à 12h25 après que tous les points de l'ordre du jour ont été traités.

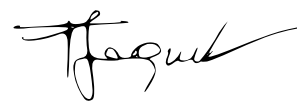
Yens, le 13 juin 2026

La présidente :



Jessica Caligiure

La secrétaire du jour :



Tiffany Jaquet

Rapport du caissier – Comptes du 31.05.2025 au 31.05.2026

L'exercice 2025/2026 boucle avec un bénéfice de CHF 10'381.25, alors que le budget prévoyait un gain de CHF 900.00. L'exercice précédent présentait un bénéfice de CHF 4'689.04. Les charges ont été maîtrisées, avec seulement CHF 664 de plus que prévu au budget. Les revenus plus volatils et incertains, présentent une différence positive de CHF 10'145 par rapport au budget.

Au niveau du **bilan**, quelques remarques :

- A l'actif, l'augmentation du compte liquidité « CCP Compte Courant » s'explique principalement par les résultats de l'exercice sous revue (CHF 10'381.25) et les produits encaissés d'avance (CHF 10'750.00)
Au niveau des comptes de régularisation (i.e. actifs transitoires) :
 - Les charges payées d'avance de CHF 540.50 représentent les frais déjà engagés pour le Street Unihockey de cet été.
 - Les produits à recevoir de CHF 111.00 sont liés à une cotisation partiellement payée à régulariser.
- Au passif, les charges à payer comprennent essentiellement les coûts de location des salles (Marcelin et Etoy) pour le premier semestre 2026 (CHF 3'000). Les produits encaissés d'avance représentent essentiellement la subvention 2026 de la Ville de Morges pour notre club (comptabilisé sur la saison 2026/2027).

Bilan par 31.05.2026 (CHF)

Unihockey Club Yens Morges

Numéro	Description	31.05.2026	31.05.2025	±
1	ACTIFS	96'358.54	83'427.04	12'931.50
10	Actifs circulants	92'038.54	77'407.04	14'631.50
1000	Caisse	1'346.95	1'389.10	-42.15
1010	CCP Compte Courant	89'040.09	70'842.37	18'197.72
1011	CCP Fluorball	0.00	1'530.00	-1'530.00
1050	Dépôt Swiss Unihockey	1'000.00	1'000.00	0.00
1100	Solde Swiss Unihockey (à recevoir)	0.00	1'127.60	-1'127.60
1101	Solde J+S	0.00	807.00	-807.00
1108	TWINT Compte courant	0.00	0.00	0.00
1300	Charges payées d'avance	540.50	657.82	-117.32
1301	Produits à recevoir	111.00	53.15	57.85
14	Actifs immobilisés	4'320.00	6'020.00	-1'700.00
1480	Participation Coop. Level Sports Logistics	1'000.00	1'000.00	0.00
1492	Bandes	3'320.00	5'020.00	-1'700.00
2	PASSIF	85'977.29	78'738.00	7'239.29
20	Dettes à court terme	16'955.75	14'405.50	2'550.25
2300	Charges à payer	5'855.75	2'740.00	3'115.75
2301	Produits encaissés d'avance	10'750.00	11'665.50	-915.50
2302	Solde Swiss Unihockey (à payer)	350.00	0.00	350.00
2303	Passifs transitoires (reprise compta 2023-2024)	0.00	0.00	0.00
28	Capital propre (sociétés de personnes)	69'021.54	64'332.50	4'689.04
2800	Capital initial Morges	25'821.00	25'821.00	0.00
2805	Capital initial Yens	19'609.90	19'609.90	0.00
2970	Bénéfice / perte reporté	23'590.64	18'901.60	4'689.04
2979	Bénéfice / perte de l'exercice	0.00	0.00	0.00
BÉNÉFICE / PERTE DE L'EXERCICE		10'381.25	4'689.04	5'692.21

Au niveau du compte de résultat et pour les **charges**, quelques éléments saillants :

- Les **contributions** à Swiss Unihockey et Unihockey Vaud se montent à CHF 17'933.75. Le club dénombre 12 équipes et près de 160 membres. De plus, le club a payé CHF 350.00 d'amende à Swiss Unihockey (contingent d'arbitres insuffisant et un *no show* pour l'équipe de Juniors A à une journée de championnat).
- La **rémunération** des coaches comptabilise un montant de CHF 9'450, celle des arbitres un montant de CHF 2'300 (ceci sans compter les cotisations offertes pour ces membres, voir plus bas sous rubrique « cotisations »). En raison des bons résultats financiers de l'exercice, le comité a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle de CHF 200 pour tous les coaches et arbitres. Un grand merci à eux pour leur engagement !
- Les coûts en **matériel** se montent à CHF 9'166.74, dont environ CHF 5'350.00 pour des renouvellements de maillots (équipes Adultes et Juniors), près de CHF 3'000.00 pour du matériel (ex : chasubles, balles, buts) et CHF 650.00 pour du matériel de pharmacie. Ces coûts ont été en partie sponsorisés, voir sous la section « sponsoring ».
- La **location des salles** (Etoy et Marcelin) s'élève à CHF 5'955.00, en augmentation pour répondre aux besoins de la nouvelle équipe des M14. A noter que la Ville de Morges offre la location de ses salles de sport.
- Un montant de CHF 1'102.80 est dédié à l'**administration** du club. Outre les frais habituels administratifs des comités et commissions, sont comptabilisés CHF 340.60 pour les licences des logiciels et site internet et CHF 457.80 pour des cadeaux et remerciements.

Au niveau du compte de résultat et pour les **revenus**, quelques éléments saillants :

- Les **cotisations** des membres se montent à CHF 24'980.00. Le club dénombre près de 160 membres. A noter que le montant des cotisations offertes pour les joueurs qui sont coaches ou arbitres s'élève à CHF 7'690.00. Ce montant, additionné à la rémunération évoquée dans les charges (CHF 11'750.00) représente un montant total de CHF 18'240.00 octroyé à nos chers entraîneurs et arbitres.
- Les **subventions** communales (Ville de Morges, commune de Yens et autres communes de domicile des juniors) et fédérales (J&S, Kinder Label de Swiss Unihockey) représentent un montant CHF 22'735.54.
- Les **manifestations** ont permis de dégager un montant de CHF 12'355.56, dont CHF 8'071.00 pour les journées de championnat et la journée Kids Challenge, CHF 2'200 pour les lotos de Yens et un revenu extraordinaire de CHF 2'084.56 (dont CHF 1'500 de subventions de la Ville de Morges) pour le tournoi Fluorball organisé par le club en novembre 2025.

- Les **dons** issus de la campagne des rabais d'achat de Lidl (5% pour le club – 5% pour l'acheteur) de Lidl ont rapporté CHF 716.00. De plus, un don de BGO SA de CHF 200.00 complète ce compte.
- Pour le **sponsoring**, CHF 2'329.74 ont été encaissés auprès de trois sponsors suivants: Bad Fish (bières) à St-Prex, Laurent Membrez SA à Aclens et Meeting Point à Vich. Nous les remercions chaleureusement !

Compte de résultat 01.06.2025 - 31.05.2026 (CHF)

Unihockey Club Yens Morges

Numéro	Description	01.06.2025 - 31.05.2026	01.06.2024 - 31.05.2025	±
3	CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSULTANT DES VENTES ET DES PRESTATIONS DE SERVICES	63'195.46	55'335.46	7'860.00
341	Contributions des membres	24'980.00	22'890.00	2'090.00
3410	Cotisations membres	32'670.00	30'140.00	2'530.00
3411	Gratuité cotisation Coaches (part de rémunération)	-5'400.00	-5'780.00	380.00
3412	Gratuité cotisation Arbitres (part de rémunération)	-1'090.00	-870.00	-220.00
3413	Gratuité cotisation Comité (i.e. rémunération)	-1'200.00	-600.00	-600.00
342	Contributions du secteur public	22'735.54	19'567.38	3'168.16
3422	Contributions des communes	15'705.00	13'670.00	2'035.00
3423	Contributions J+S	5'328.54	5'897.38	-568.84
3424	Contribution KinderLabel SwissUnihockey	1'702.00	0.00	1'702.00
361	Recettes publicitaires	2'329.74	2'134.00	195.74
362	Recettes de donateurs	965.00	2'130.00	-1'165.00
363	Produit de manifestations	12'355.56	8'712.94	3'642.62
3630	Loto Yens	2'200.00	2'200.00	0.00
3631	Journées de championnat - Recettes	16'582.15	14'603.44	1'978.71
3632	Journées de championnat - Déduction /Recettes	-8'511.15	-8'090.50	-420.65
3633	Tournoi Fluorball	2'084.56	0.00	2'084.56
365	Autres revenus d'exploitation	0.00	0.00	0.00
380	Rabais et pertes	0.00	-0.20	0.20
382	Frais	-170.38	-98.66	-71.72
4	CHARGES DE MATÉRIEL, DE MARCHANDISES ET DE PRESTATIONS DE TIERS	37'123.96	34'760.96	2'363.00
441	Contributions	18'493.75	17'649.00	844.75
4410	Frais ligue	16'993.75	15'219.00	1'774.75
4411	Amendes Swiss Unihockey	780.00	1'750.00	-970.00
4412	Unihockey Vaud	720.00	680.00	40.00
442	Compétitions	1'564.80	1'945.50	-380.70
443	Entraînement	15'340.74	14'058.55	1'282.19
4430	Matériel	9'166.74	10'218.55	-1'051.81
4433	Location salles	5'955.00	3'840.00	2'115.00
4437	Habits Coaches	219.00	0.00	219.00
445	Projets / événements	1'724.67	1'107.91	616.76
4455	Journée Club	1'607.35	-535.89	2'143.24
4456	StreetUnihockey	117.32	864.80	-747.48
4457	Journée Sports Morgiens	0.00	779.00	-779.00
5	CHARGES DE PERSONNEL	12'170.00	11'785.00	385.00
541	Rémunération	11'750.00	8'625.00	3'125.00
542	Formation	420.00	3'160.00	-2'740.00
5420	Formation Arbitres	0.00	450.00	-450.00
5421	Formation Coaches	420.00	2'710.00	-2'290.00
6	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET AJUSTEMENT DE VALEUR, RÉSULTAT FINANCIER	3'520.25	4'100.46	-580.21
630	Assurances des biens	276.85	276.90	-0.05
650	Frais administratifs	1'102.80	1'740.61	-637.81
656	Frais IT	340.60	266.25	74.35
684	Amortissement et réévaluations des actifs incorporels	1'700.00	1'700.00	0.00
690	Charges financières	100.00	116.70	-16.70
8	RÉSULTATS EXTRAORDINAIRES ET HORS EXPLOITATION	0.00	0.00	0.00
	BÉNÉFICE / PERTE DE L'EXERCICE	10'381.25	4'689.04	5'692.21

Au niveau du budget 2026-2027 et par rapport au réalisé en 2025-2026 :

- **Baisse des revenus** (CHF 56'300 au budget contre CHF 63'195 réalisé) en raison de l'incertitude du nombre et du chiffre d'affaires des journées de championnat, des lotos de Yens, de l'action Lidl qui n'est pas assurée d'être repourvue, l'abandon du tournoi Fluorball et le sponsoring (aucun contrat pluriannuel).
- **Légère hausse des charges** (CHF 58'150 contre CHF 52'814), notamment pour la location d'une salle triple pour le nouveau team M16, les amendes en raison du manque d'arbitres et l'amortissement plus élevé des bandes suite à l'achat de deux nouveaux jeux de bandes (coût estimé à CHF 15'000 avec un amortissement annuel de CHF 2'150 sur 7 ans) prévu cet été.
- **Résultat en légère perte** de CHF -1'850.

Le tableau ci-dessous détaille le budget 2026-2027, avec un comparatif au budget 2025-2026.

Numéro	Description	01.06.2026 - 31.05.2027	01.06.2025 - 31.05.2026	±	± (%)
3	CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSULTANT DES VENTES ET DES PRESTATIONS DE SERVICES	56'300.00	53'050.00	3'250.00	6.13%
341	Contributions des membres	23'000.00	23'000.00	0.00	0.00%
3410	Cotisations membres	30'200.00	30'250.00	-50.00	-0.17%
3411	Gratuité cotisation Coaches (part de rémunération)	-5'500.00	-5'780.00	280.00	-4.84%
3412	Gratuité cotisation Arbitres (part de rémunération)	-500.00	-870.00	370.00	-42.53%
3413	Gratuité cotisation Comité (i.e. rémunération)	-1'200.00	-600.00	-600.00	100.00%
342	Contributions du secteur public	24'450.00	22'200.00	2'250.00	10.14%
3422	Contributions des communes	16'250.00	14'000.00	2'250.00	16.07%
3423	Contributions J+S	6'500.00	6'500.00	0.00	0.00%
3424	Contribution KinderLabel SwissUnihockey	1'700.00	1'700.00	0.00	0.00%
361	Recettes publicitaires	1'000.00	1'500.00	-500.00	-33.33%
362	Recettes de donateurs	0.00	0.00	0.00	-
363	Produit de manifestations	8'000.00	6'500.00	1'500.00	23.08%
3630	Loto Yens	1'000.00	1'000.00	0.00	0.00%
3631	Journées de championnat - Recettes	14'000.00	11'000.00	3'000.00	27.27%
3632	Journées de championnat - Déduction /Recettes	-7'000.00	-6'500.00	-500.00	7.69%
3633	Tournoi Fluorball	0.00	1'000.00	-1'000.00	-100.00%
365	Autres revenus d'exploitation	0.00			
380	Rabais et pertes	0.00			
382	Frais	-150.00	-150.00	0.00	0.00%
4	CHARGES DE MATÉRIEL, DE MARCHANDISES ET DE PRESTATIONS DE TIERS	42'950.00	38'600.00	4'350.00	11.27%
441	Contributions	22'700.00	20'000.00	2'700.00	13.50%
4410	Frais ligue	17'000.00	16'500.00	500.00	3.03%
4411	Amendes Swiss Unihockey	5'000.00	2'500.00	2'500.00	100.00%
4412	Unihockey Vaud	700.00	1'000.00	-300.00	-30.00%
442	Compétitions	2'150.00	2'850.00	-700.00	-24.56%
443	Entraînement	15'500.00	12'500.00	3'000.00	24.00%
4430	Matériel	7'000.00	7'000.00	0.00	0.00%
4433	Location salles	8'000.00	5'000.00	3'000.00	60.00%
4437	Habits Coaches	500.00	500.00	0.00	0.00%
445	Projets / événements	2'600.00	3'250.00	-650.00	-20.00%
4455	Journée Club	2'000.00	3'000.00	-1'000.00	-33.33%
4456	StreetUnihockey	600.00	250.00	350.00	140.00%
4457	Journée Sports Morgiens	0.00			
5	CHARGES DE PERSONNEL	7'900.00	8'400.00	-500.00	-5.95%
541	Rémunération	7'000.00	7'500.00	-500.00	-6.67%
542	Formation	900.00	900.00	0.00	0.00%
5420	Formation Arbitres	400.00	400.00	0.00	0.00%
5421	Formation Coaches	500.00	500.00	0.00	0.00%
6	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET AJUSTEMENT DE VALEUR, RÉSULTAT FINANCIER	7'300.00	5'150.00	2'150.00	41.75%
630	Assurances des biens	300.00	300.00	0.00	0.00%
650	Frais administratifs	2'500.00	2'500.00	0.00	0.00%
656	Frais IT	500.00	500.00	0.00	0.00%
684	Amortissement et réévaluations des actifs incorporels	3'850.00	1'700.00	2'150.00	126.47%
690	Charges financières	150.00	150.00	0.00	0.00%
8	RÉSULTATS EXTRAORDINAIRES ET HORS EXPLOITATION BÉNÉFICE / PERTE DE L'EXERCICE	0.00	900.00	-2'750.00	-305.56%

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025/2026

à l'assemblée générale ordinaire de l'Unihockey Club Yens-Morges

Mesdames, Messieurs,

Nous avons procédé, en date du 8.06.2026, à la vérification des comptes arrêtés au 31 mai 2026, ceci conformément aux statuts du club et en présence du caissier, que nous remercions de sa disponibilité et de la parfaite tenue des comptes.

Nous avons constaté ce qui suit :

- La comptabilité est toujours tenue par le système (Clubdesk) et toutes les pièces sont digitalisées, ce qui facilite la vérification des comptes.
- Le bilan et le compte d'exploitation concordent avec les règles comptables, bien que certaines provisions restent difficilement quantifiables. Comme chaque année, il est décidé de procéder à des transitoires que si le montant est relevant, précisément connu et avec pièces justificatives.
- Les comptes sont tenus avec exactitude, précision et entièrement justifiés.
- L'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts.
- Le résultat annuel est de CHF 10'381.25 et le capital propre pour le prochain exercice sera de CHF 79'402.79

Nous précisons les points suivants quant aux comptes :

1. Une personne (membre adulte actif) n'a pas payé sa cotisation entièrement. Il y a un paiement échelonné pas respecté mais respecte encore les statuts/sanctions. Cette personne a également le solde de son maillot d'échauffement à payer.

Le club se porte bien au niveau de ses membres, car le montant total des cotisations continue d'augmenter (plus de membres).

2. Cette saison, des subventions ont été octroyées pour environ 4.5K par les communes voisines de Morges/Yens, car des joueurs du club y habitent. C'est la 2^{ème} année que cela est demandé et le montant est environ 750.- plus élevé.

3. Une rémunération extraordinaire supplémentaires de CHF 200.- par personnes a été octroyée aux arbitres et coaches du club, celle-ci augmente les charges de 4K.
4. Au vu de la bonne santé de la société, il a été décidé de procéder à plusieurs achats de matériels divers (chasubles, balles, etc...) afin d'avoir du bon matériel pour les entraînements.

Des maillots d'échauffements ont également été commandés mais seuls ceux pour les coachs sont à la charge de la société. Des bandes seront achetées l'année suivante.
5. L'action Lidl a moins bien fonctionné que les autres années. CHF 716.- au lieu de CHF 2'130.- l'année passée. Celle-ci est considérée comme un don dans les comptes.
6. Le loto de l'USL de Yens a rapporté la même somme que l'année passée à savoir 2.2K.
7. Le tournoi de Fluorball a ramené CHF 2'000.- au club.
8. Les amendes de Swiss Unihockey sont plus faibles qu'attendue (manque arbitre).

Sur la base de notre examen, nous vous proposons :

1. d'approuver les comptes tels que présentés.
2. donner décharges au comité et en particulier au caissier.
3. relever les vérificateurs de leur mandat.

Yens, le 10 juin 2026

Les vérificateurs :

J. Franco

A. Mitride